

FO CE L'FAIRE

Le compte-rendu du Comité d'Etablissement du Pôle Nord-Est
du 17 avril 2015

Vendredi 17 avril, a eu lieu le Comité d'établissement France 3 Nord-Est à Lille.

En préalable, nous vous proposons de lire le compte-rendu de notre syndicat : de lire le compte-rendu de notre syndicat".

« Alors que Radio France vient de vivre le plus long conflit de son histoire, la crainte est que France Télévisions ne connaisse à son tour une crise comparable à l'automne ou au printemps prochain. Car n'oublions pas que notre entreprise est perpétuellement sous financée elle aussi, que la suppression de la publicité devait être compensée par une dotation (qui finalement est supprimée)... et que France Télévisions n'a pas bénéficié de l'augmentation de la redevance de l'an dernier. Force Ouvrière restera vigilant pour que notre actionnaire cesse d'organiser notre insolvabilité. Puisque nous sommes à Lille, il est un autre sujet qui revêt beaucoup d'importance à nos yeux : l'avenir des éditions locales. Boulogne-sur-Mer fait partie des 4 éditions locales dans lesquelles s'est déroulée l'an dernier une étude très intéressante, concluant au plébiscite de ces éditions par le public.

N'oublions pas ce que cette étude nous dit :

- nos téléspectateurs considèrent la **VRAIE** proximité comme une zone À 35 KM DE CHEZ EUX
- ils y accordent plus d'intérêt que pour les éditions régionales et nationales qui les entourent
- et que ces locales constituent une vraie valeur ajoutée face aux autres sources d'info locales.

Au vu de cette étude qui montre l'attachement de nos téléspectateurs pour ce rendez vous de proximité, nous réclamons une nouvelle fois que la direction ait le courage politique de ne pas saborder ce rendez vous, en décidant d'engager les quelques millions nécessaires pour que les locales aient des moyens de diffusion à la hauteur des rédactions régionales, y compris sur les box ADSL.

Enfin, l'actualité lilloise nous avait amené il y a plus d'un mois à poser cette question (à propos de la pertinence de l'envoi des moyens DSNG) : tout direct se justifie t'il ? Cette question faisait suite à la couverture d'un incendie mortel survenu près de Lille au cours duquel une équipe de tournage avait été violentée.

Le sujet a suscité des questions dans diverses instances.

Le comité de déontologie s'est récemment penché sur la question.

Mais qu'a-t-il changé dans le quotidien de cette rédaction de France 3 Nord Pas-de-Calais ? Faudra-t-il connaître un épisode similaire voire un drame pour que la direction change d'attitude et écoute enfin ses journalistes ?

Le 02 avril, la Direction s'était engagée à organiser une réunion de rédaction sur le traitement des faits divers. Cette réunion n'a toujours pas eu lieu à ce jour.

Force Ouvrière demande à la Direction de respecter ses engagements et de la programmer très rapidement. »

Pour débiter la séance, la Présidente du Comité d'établissement, Madame Montalto a soulevé que le suspense autour du nouveau Président de France Télévisions allait bientôt s'achever : « nous aurons ainsi une vision sur l'avenir de France Télévisions ». Elle a donc donné comme consigne aux antennes du Pôle Nord-est de continuer à travailler sur les projets pour faire le meilleur et le maximum.

Elle a évoqué la satisfaction de pouvoir poursuivre les matinales durant les périodes hors vacances scolaires sur les différentes zones du pôle. C'est la 2ème expérience, après une première qui a été intéressante en termes de résultats (puisqu'il a été constaté une hausse des audiences sur cette tranche).

Depuis le 9 mars, a été réaménagée la première tranche dans les régions avec une offre magazine qui rencontre elle aussi une progression d'audience. Tout cela permet de consolider cette tranche sur laquelle toute les attentions seront portées pour permettre d'avoir dans l'ensemble des antennes une offre au quotidien. Elle a poursuivi en se félicitant de l'audience de toutes les tranches de l'antenne des régions qui sont en progression.

Elle a terminé cette introduction en rappelant à rester attentif pour garder un bon niveau avec un développement numérique soutenu.

Les points à l'ordre du jour ont ensuite été examinés :

1/ REPORT DES POINTS CONSACRES AU BUDGET 2015 ET AU BILAN DE L'EMPLOI

Ces sujets sont importants, et nécessitent d'être d'abord examinés en commissions. Celles-ci n'ont pas été faciles à programmer : l'une est prévue le 23 avril, l'autre le 26 mai.

De plus, l'ordre du jour du prochain CE étant très chargé (avec notamment la restitution du rapport Vacquin), il a été préféré d'évoquer le travail des commissions lors du CE de juin.

2/ BILAN DU PLAN DE FORMATION 2014 DU POLE NORD-EST

Une commission s'est réunie le 7 avril.

Voyez son compte rendu [ICI](#) (ou en annexe, à la fin de ces pages).

En résumé, la commission a constaté que le budget engagé en 2014 a dépassé les 400.000 euros (pour 342.000 programmés)...soit une belle progression par rapport à 2013. Seuls 327.000 euros avaient été engagés, pour 273.000 programmés.

Cette augmentation de budget s'est accompagnée d'une progression du nombre de stagiaires : 865 en 2014, contre 548 en 2013.

Le CE a donc salué la qualité de ce plan de formation 2014, par un avis positif.

Il soulève toutefois le problème des entretiens annuels, trop tardifs, voire inexistantes.

La commission rappelle que ceux-ci doivent avoir lieu AVANT LE 30 SEPTEMBRE pour que les demandes puissent être prises en compte pour le plan de formation 2016.

3/ MAINTIEN DANS SES FONCTIONS DE LA TRESORIERE SUITE A LA PUBLICATION DU DECRET N° 2015-357 DU 27 MARS 2015, RELATIF AUX COMPTES DES CE

Les élus du comité d'établissement ont été amenés à faire un vote sur le maintien de la trésorière dans ses fonctions. En effet, un nouveau décret du 27 mars 2015, oblige l'entreprise à avoir recours à un expert comptable pour la validation des comptes. Notre CE ne sera pas soumis aux commissaires aux comptes.

En revanche, le décret mentionne que le trésorier doit être un élu titulaire du comité d'entreprise ce qui n'est pas le cas de la trésorière actuelle qui est une élue suppléante. Cependant le vote des élus peut permettre à la trésorière actuelle de rester jusqu'au terme de son mandat.

Suite au vote, la trésorière a été maintenue dans ses fonctions.

4/ POINT FILIERE PRODUCTION : PLAN DE CHARGE 2015

Une commission s'est réunie le 14 avril.

Voyez son compte rendu [ICI](#) (ou en annexe, à la fin de ces pages).

En résumé, la commission a constaté tout d'abord une absence d'information concernant le plan de charge de la sonorisation et de l'infographie. Seule précision, mais pas la moindre : l'externalisation de la conception de l'habillage de Thalassa !! La fabrication de cet habillage devrait toutefois être maintenue sur le site de Nancy.

La post production, la vidéo mobile et la régie fly se portent plutôt bien, cette dernière offrant désormais aussi le service d'une mini régie (la web fly), très adaptée pour des prestations de type Culture Box.

L'activité fiction doit, pour sa part, s'adapter de plus en plus à des demandes à la dernière minute.

5/ TOUR DE FRANCE 2015 : DEMANDE DE DEROGATION CONCERNANT LES DEPASSEMENTS DE LA DUREE NORMALE JOURNALIERE ET HEBDOMADAIRE DU TRAVAIL

La spécificité du Tour de France fait que pour que cette organisation fonctionne, les mêmes équipes sont sollicitées de manière à pouvoir installer très vite le matériel. D'un jour sur l'autre, il est donc impossible de changer la totalité de l'équipe. De fait, sur cet événement, le taux horaire est donc forcément plus important que la normal. Suite à l'avis des élus, une demande pourra être faite auprès de l'inspection du travail afin d'obtenir une autorisation de travail jusqu'à 60 heures hebdomadaire au maximum.

Les élus ont rendu un avis positif pour la demande de dérogation.

6/ QUESTIONS DIVERSES

Suite à une importante fuite de donnée orchestrée par des pirates informatiques, la direction peut-elle rassurer les salariés sur le fait qu'aucune coordonnée bancaire n'a été concernée ? La direction certifie qu'aucun mot de passe, et qu'aucune coordonnée bancaire n'a été concernée. France Télévision a porté plainte pour cet acte malveillant. Des préconisations et des consignes ont été données pour permettre aux salariés de se préserver de ces attaques.

3 véhicules de services sont affectés au membre de la direction de l'antenne de Lille. Comment la direction explique qu'aucun de ces véhicules n'étaient disponible le week-end de Pâques alors que les cadres concernés n'étaient pas planifiés ?

La direction a rappelé que les voitures de services affectées aux cadres dirigeants de l'antenne sont réservées à l'organisation des activités de ces cadres. La présidente n'a pas souhaité faire d'autres commentaires à ce sujet.

Prochain CE le 29 mai à Strasbourg



Bien évidemment, vos représentants FO au Comité d'Etablissement sont à votre écoute :

Muriel Bessard (Dijon), P. Campagne (Lille), Catherine Reggianini (Metz et Nancy), Bruno Demange (Metz et Nancy), Eric Vial, Jean-Paul Furno, Henri Weiken, Roya Moradpour (Strasbourg)



Compte-rendu de la commission emploi/formation du 7 avril 2015

Présents : Carole Herbin, Catherine Schulbaum, Muriel Bessard, Cécile Poure, Didier Walter, Laurence Carpentier.

Pour la direction : Claire Joumier, responsable formation et compétences

Bilan plan de formation 2014

Le budget réalisé et engagé en 2014 est de 405 782 € (hors intermittents : 6606€) alors que le budget prévisionnel était de 342 429 €.

Le budget réalisé et engagé pour 2013 était de 326 753€ (hors intermittents : 15 206€) pour un budget prévisionnel de 273 187€.

Le plan de formation 2014 a été engagé à hauteur de 120% (avec budget Période de professionnalisation) et réalisé à hauteur de 86%.

L'enveloppe du budget formation a été mutualisée entre tous les pôles ce qui a permis au pôle Nord-es ce dépassement. En 2015, au vue la baisse du budget, avec un prévisionnel de 244 171€, cela risque d'être sensiblement différent.

Actions liées aux programmes et à l'information : - 53 641€

Ce delta correspond en partie à des formations annulées (principalement à l'UFTV et au CFPJ) soit à cause par manque de participants soit à cause d'une planification trop tardive des formations en provenance de l'UFTV.

Rappel : pour avoir accès au niveau 2 de la formation « droit de l'image » il faut avoir terminé le niveau 1 en E-learning.

Actions liées aux technologies et à l'innovation : + 71 413 €

Les formations liées à la nouvelle régie de Strasbourg ne se sont pas réalisées, le projet de changement de régie ayant été suspendu. Cependant, d'autres formations ont été mises en place avec le budget redéployé sur l'ensemble des antennes.

Le dépassement de budget correspond aux DIF (montage, photo, infographie).

En effet, l'AFDAS n'a plus de budget DIF depuis le 21/08/2014. La direction du pôle a donc pris la décision de financer les coûts de ces DIFS sur le plan de formation.

Actions liées à la gestion d'entreprise : - 32 012€

La cause de cette baisse est dûe aux formations non mises en oeuvre pour les fonctions supports exemple Exemple : formation à l'intention des services RH sur la nouvelle loi de la formation professionnelle mais aussi à des formations réalisées en interne donc coût 0 €, exemple « les incollables du temps de travail ».

Actions liées à la prévention des risques, à la santé et à la qualité de vie au travail : + 13 000€

Le dépassement est partiellement dû à la formation permis de conduire super lourd à Nancy, formation relativement onéreuse de 21 jours ainsi qu'au rajout de formations de conduite préventive pour Reims et Amiens.

A noter une formation organisée par l'UFTV mérite d'être étendue : Celle très plébiscitée des « techniques d'auto-défense en reportage » sur 2 jours.

Actions liées aux compétences transverses : + 71 199€

L'écart est dû à la prise en charge des DIF (langues, bureautique) et également à la prise en charge des périodes de professionnalisation domaine 6 compétences transverses (formation de formateur occasionnel, management de proximité).

En ce qui concerne l'accès à la formation, 40% de femmes pour 60% d'hommes, il est inférieur à la structure globale de l'entreprise 45% de femmes pour 55% d'hommes mais supérieur à la répartition de la formation au niveau central 37% de femmes pour 63% d'hommes. La majorité des formations concernent l'adaptation au poste de travail, très peu en développement des compétences

Quand à l'alternance, la commission remarque qu'un ré-équilibre a eu lieu au niveau des fonctions supports qui compte 11 contrats de professionnalisation ou d'apprentissage, 5 contrats pour le journalisme et 17 pour les fonctions techniques.

La période des entretiens individuels doit démarrer au 15 avril et être close au 30 septembre 2015 pour que les demandes soient prises en compte dans le plan 2016.

La commission remarque qu'une fois de plus les entretiens sont réalisés soit trop tardivement pour que les collaborateurs puissent exprimer leurs souhaits, soit ils ne sont pas réalisés du tout, on le rappelle, surtout dans le secteur du journalisme, où la motivation des managers laisse à désirer. La commission espère qu'avec le déploiement de Mon kiosque chaque collaborateur aura l'occasion de s'exprimer **dans les temps** pour la construction du plan de formation 2016.

Pour 2015, étant donné que la direction a joué la sécurité dans la construction du plan de formation, l'AFDAS est disposée à revoir la copie. Si la formation a une durée de 70h minimum, la RFC pourra, désormais, la faire passer en PP (montage financier) mais il faudra, tout de même, que cette ou ces formations soient sous l'égide d'une même thématique.

A compter du 7 mars 2016, en plus de l'entretien annuel d'activité tous les ans, il sera mis en place un entretien professionnel obligatoire tous les deux ans. Il abordera le développement de compétences à travers la mobilité fonctionnelle, ou géographique ou même les deux. Si ces entretiens ne sont pas réalisés cela coûtera 3000€ par salarié non convié.

Focus sur le CEP (conseil en évolution professionnelle)

Il s'inscrit dans la nouvelle loi sur la formation professionnelle : L'AFDAS décide des modalités. Bilan de compétences, CPF (compte personnel de formation) ou un VAP

85 : (validation des acquis professionnels)

Cette dernière est une solution plus courte et parfois beaucoup plus efficace que la VAE (validation des acquis et de l'expérience). Disponible sur le site de l'AFDAS, le dossier est bien plus simple et ne comporte que 4 pages. Suite au dépôt du dossier, le demandeur est reçu dans les 3 semaines par deux jurys composés de professeurs et de professionnels.

GPEC : Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

Le référentiel des emplois et des compétences de France télévisions est désormais applicable. Le travail dans les semaines à venir consistera à compléter cet outil et d'élaborer une « cartographie des aires de mobilité » des emplois de l'entreprise.

Certains référents seront mis à contribution afin de valider les « aire de mobilité » que la direction du développement RH en association avec les DRH et RRH ont pré identifié pour chacun des emplois/métiers du référentiel.

Ce travail facilitera les actions en matière de mobilité, de recrutement, de formation et de gestion de carrière. Il permettra à terme d'élaborer des parcours professionnels par famille d'emploi pour l'ensemble des collaborateurs de France Télévisions.

Ce travail sera rendu à Paris fin mai avec un retour en commission début juillet, puis présentation, à la rentrée de septembre, du document final pour avis au CCE.

En conclusion :

Un plan de formation 2014 nettement supérieur à celui de 2013 avec une augmentation du nombre de stagiaires (865 en 2014 contre 548 en 2013).

Le plan de formation laisse apparaître un important travail de la responsable formation et compétences, afin de récupérer des financements complémentaires (périodes de professionnalisation). Cependant une sensibilisation des managers reste, plus que jamais, à faire en ce qui concerne les entretiens individuels, la corrélation entre la formation et les objectifs de leur service et dorénavant la GPEC.

En tout état de cause la commission préconise un avis positif



Compte-rendu Commission Filière Production Pôle Nord–Est 14 Avril 2015 à Nancy

Etaient présents à la réunion

Pour la Direction: M. Michael Friederich, M. Arnaud Ségur

Pour la Commission: Mme. Pascale Thine, M. Claude Framery, M. Thomas Lagache, M. Cyril Pinato, M. Christophe Van Mullen, M. Philippe Cornet

Etaient invités : Mme Laurence Carpentier, M. Richard Madragore

Ordre du jour :

1- Plan de charge 2015

- ◇ Equipes légères
- ◇ Infographie
- ◇ Post production
- ◇ Vidéo Mobile
- ◇ Régie Fly
- ◇ Sonorisation
- ◇ Fictions

2- Emploi

3- Tour de France

En début de séance, la commission fait remarquer l'absence d'organigramme de la direction de la filière, plusieurs changements ont eu lieu à la direction des Pôles entre la fin d'année dernière et le début de cette année. La direction nous informe que depuis le 3 mars M. Jean-François Pigné succède à Mme Eliane Legrand en tant que responsable du Pôle Fictions, pour les organigrammes parisiens, il suffit d'en faire la demande nous répond la direction, de plus des modifications de structures au niveau du Domaine Opération sont en cours d'étude, elles affecteront surtout la partie Fabrication avec le rapprochement des planifications Siège et Filière, le personnel restera sous l'autorité des chefs de centres.

Nous n'avons pas eu de documents concernant le plan de charge de l'Infographie, ni de la Sonorisation; c'est un oubli nous répond la direction, nous serons plus vigilant dans l'avenir.

Comme il a été déclaré en CCE, la fabrication de l'émission "Un livre un jour" est définitivement perdue pour la post production du site de Lambersart, une fois la nouvelle conception artistique au point, elle pourrait réintégrer la fabrication au siège mais rien n'est officiel. Nous venons d'apprendre que la conception artistique encore elle, du nouvelle habillage de Thalassa a été externalisé, la commission est de nouveau scandalisé de cette pratique, comment une émission siglée France 3 peut être externalisée pour des raisons artistiques alors que le Pôle Vidéographie de Nancy en avait toujours eu la charge et avait toujours été reconnu dans ce domaine de fabrication.

Plan de charge 2015

Equipes légères

Démarrage extrêmement difficile en ce début d'année, seulement 41 jours au premier trimestre, les personnels de Nancy se retrouvent contraints de s'exiler afin de remplir leur mission. Les élus font remarquer que le site de Nancy est particulièrement touché, comme d'habitude, on ne comprend pas pourquoi le tournage d'un documentaire pour l'antenne de Lorraine "L'homme qui a réinventé l'histoire" est planifié sur les équipes légères de Strasbourg. La direction répond qu'il ne faut pas stigmatiser le site de Nancy, nous avons reçu une demande qui va être traitée et nous avons pour le moment mis une option sur Strasbourg mais rien n'est encore définitif. On ressent un souci avec les équipes de Nancy, y'a-t-il un souci technique, humain ou de formation peut-être ? La commission demande à la direction de se pencher sérieusement sur le problème.

L'activité est très difficile à gérer depuis plusieurs années, le réseau s'étant restructuré, il utilise plus ses propres moyens. Toutefois, l'activité est surtout concentrée sur les tournages de Pourquoi Chercher Plus Loin, tournage en deux caméras dont une Steadycam. Une réflexion sur l'emploi de Steadycam au sein de la filière est en cours de réflexion, c'est de plus en plus demandé et la Filière travaille sur son développement afin que les OPV puissent se former à son maniement pour ainsi proposer ce nouveau service. Le site de Strasbourg a déjà commencé et l'on sollicite tous les cadres volontaires qui seront les bienvenus. La direction confirme qu'il s'agit d'une expertise et doit être valorisée comme tel. Les élus mettent en garde sur les dérives éventuelles de l'utilisation de ce genre d'outils, qualification, planification et rémunération.

Le changement de caméra au sein de France Télévisions ne concerne pas le parc de la filière, le renouvellement n'est pas encore à l'ordre du jour.

L'infographie

"France Télévision Signature" a intégré la Filière de Nancy depuis janvier, M. Jean-Luc Desmond responsable du Pôle Vidéographie a désormais son bureau à Paris. Avec ce rapprochement, nous pensions enfin obtenir des documents sur la vidéographie or encore une fois rien. L'externalisation de la création de l'habillage de Thalassa et le manque de clarté sur l'activité alimente nos craintes sur la baisse d'activité sur le site de Nancy, nous n'avons aucun moyen de connaître l'activité qui est demandée au Pôle et celle qui arrive finalement à Nancy, c'est le flou total. Pour preuve, la vidéographie de Nancy n'a pas été consultée, ni même avertie que la création du nouvel habillage de Thalassa ne lui sera pas confiée cette année mais elle devrait en faire la fabrication. On s'étonne qu'il n'y ait pas eu d'appel d'offre à ce sujet. La direction dit qu'il n'y a aucune obligation, c'est le Pôle qui décide et doit rendre des comptes au niveau du Domaine Opération, le plan de charge correspond aux années passées. Nous n'avons aucun chiffre avant ; difficile de juger.

La filière travaille sur un moyen plus simple de proposer les services de la vidéographie aux Fictions France TV et aux truquages sur les documentaires, cela fait partie des modifications de structure du Domaine Opération qui est en cours de réflexion.

La post Production

La post-production est une activité pérenne et intéressante à fortes valeurs ajoutées, elle garde une activité régulière depuis plusieurs années, 11005 jours d'activité pour la post-production image et son prévu au plan de charge 2015.

Rien de spécifique sur cette activité, l'avancement de son plan de charge est conforme aux années précédentes et pour une fois, Nancy ne fait pas exception.

La vidéo-mobile

La vidéo mobile se porte bien, le lissage de l'activité est très difficile à obtenir, il y a toujours de gros pics d'activité qui sont un peu lissés depuis l'exploitation des studios de St Cloud. Le personnel de la vidéo mobile joue le jeu, dans le respect du volontariat, de jongler d'un car à l'autre. La demande de personnels pour les opérations exceptionnelles est exclusivement distribuée aux chefs de site, aux planificateurs et chefs de Car, ils ont pour consigne de la diffuser largement à tout le personnel qui pourrait être concerné.

Cette année le Tour De France sera entièrement couvert par les moyens de la Filière du Pôle nord-Est avec les cars de Lille et Strasbourg.

La régie-fly

Ca va fort pour la régie-fly avec un début d'année au Colorado pour les championnats du monde de ski, soit 22 jours de prestation. La nouveauté : c'est la création de son utilisation en "mini régie" préconfigurée avant la prestation, nommée la "Web-fly" , elle a pour but de diffuser ou de streamer en direct pour internet, une utilisation en commutation simple et un tirage léger . La rapidité de mise en œuvre est un atout, tout doit ce faire en une journée : installation, prestation et rangement.

Elle convient très bien pour des prestations style "Culture Box" et devraient pouvoir générer une centaine de jours de sorties. Elle offre une grande souplesse de travail afin d'exécuter des captations pour un coût très maîtrisé.

La fiction

La filière nous invite à visionner l'épisode de "Plus Belle La Vie" diffusé le 11 mai prochain pour y découvrir le tournage réalisé avec la nouvelle technologie de caméras film ; appelées "Grand Capteurs" !

La direction nous informe qu'il y a deux cadres estampillés Steadicam à Lille : Dominique Vanneste et Alexis Duflos.

La huitième fiction fait son retour timidement, on en connaît pas encore le contenu, les élus seraient ravis de voir arriver une comédie pour France 2 !

On remarquera qu'il y a encore un flou sur les 2x90mn de M. Laurent Rigaut programmés du 03/08 au 30/09.

Les demandes des fictions se font de plus en plus en dernière minute, le rapport commercial entre les chaînes et les producteurs se durci, les chaînes prennent leurs décisions au dernier moment afin d'en négocier les coûts au maximum, mais cela n'arrange pas la Filière pour leur planification.

L'emploi

Compte rendu de la C.O.C.A de février le 5 mars 2015

M. Ali Boudjaoui est muté au site de Lille et intégrera l'équipe du CAR-HD en tant que technicien vidéo et prendra ses fonctions à partir du 1^{er} Mai. Le poste sur la vidéo mobile de Marseille ainsi libéré sera au COCA de mai ou juin, nous félicitons cette rapidité de réaction.

Compte rendu de la C.O.C.A du 08 mars 2015

Pour le poste de technicien vidéo à la post-production de Nancy, tous les voyants sont au vert, le recrutement de M. Arnaud Gauchard devrait être effectif en mai ou juin au plus tard,

Pour tous les autres postes à pourvoir, les machinistes notamment, il faudra attendre la fin de l'étude des différents besoins par site par le service RH afin de redéfinir les besoins. La priorité sera donnée aux personnes ayant des dossiers contentieux suite au projet de pérennisation à FTV. Il faudra donc attendre le deuxième semestre 2015 afin de connaître les différents postes à pourvoir. Les élus demandent que le redéploiement des postes concernant les sites du Pôle Nord-Est reste dans les sites d'origine.

La commission demande à la Direction de la Filière de revoir la totalité des organigrammes et de bien vouloir mettre les gens dans les bonnes cases et de donner des appellations correctes par rapport à certains emplois occupés dans les différents sites, exemple, Data-manager, Steadicameur, ce ne sont pas des métiers spécifiques nous a répondu la direction.

Le Tour De France

Les élus de la commission Filière font remarquer qu'il ne leur a pas été fourni de documents sur le relevé des heures réellement effectuées durant le Tour De France 2014, engagement qui avait pourtant été pris lors de la consultation du CE d'avril 2014.

Le planning horaire affiche un total hebdomadaire chargé, avec des amplitudes horaires de 60 heures lié aux contraintes particulières de l'opération. Rien de différent par rapport aux années passées sur cette opération, sauf des transferts quelques fois un peu plus délicat à faire entre différentes étapes, exemple certains transferts se feront sur une journée de repos hebdomadaire, la commission s'étonne de cela, c'est pourquoi le recours à un chauffeur pour 2 techniciens a été mis en place nous répond la direction.

Pour la commission

Philippe Cornet